

Bank Of Africa

Prospectus en document unique

Augmentation du capital social par conversion optionnelle totale ou partielle de dividendes au titre de l'exercice 2019

Nombre maximal d'actions à émettre :	7 292 717 Actions Nouvelles
Prix d'émission de l'action :	137 MAD/Action
Valeur Nominale :	10 MAD
Montant Global de l'Opération prime d'émission incluse :	999 102 229 MAD
Période de souscription de l'augmentation de capital au titre de l'exercice de l'option de conversion optionnelle du dividende 2019	Du 13 août 2020 au 15 septembre 2020 inclus

ORGANISME CONSEIL

BMCE CAPITAL
CONSEIL 

Visa de l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux

Conformément aux dispositions de la circulaire de l'AMMC prise en application de l'article 5 du Dahir n° 1- 12- 55 du 28 décembre 2012 portant promulgation de la loi n° 44-12 relative à l'appel public à l'épargne et aux informations exigées des personnes morales et organismes faisant appel public à l'épargne, le présent prospectus a été visé par l'AMMC en date du 29 juillet 2020 sous la référence n° VI/EM/013/2020.

SOMMAIRE

SOMMAIRE	2
ABRÉVIATIONS ET DÉFINITIONS	3
AVERTISSEMENT	4
PARTIE I : ATTESTATIONS ET COORDONNEES	5
I. LE PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE BANK OF AFRICA	6
II. LES COMMISSAIRES AUX COMPTES	7
III. L'ORGANISME CONSEIL	10
IV. LE CONSEIL JURIDIQUE	11
V. LE RESPONSABLE DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION FINANCIERE	12
VI. AGENCES DE NOTATION	12
PARTIE II : PRESENTATION DE L'OPERATION	13
I. STRUCTURE DE L'OFFRE	14
II. INSTRUMENTS FINANCIERS OFFERTS	14
III. CADRE DE L'OPERATION	23
IV. DEROULEMENT DE L'OPERATION	29
PARTIE III : ANNEXES	33
I. BULLETIN DE SOUSCRIPTION	34
II. RAPPORT FINANCIER ANNUEL RELATIF A L'EXERCICE 2019	35
III. STATUTS	35
IV. DOCUMENTS FINANCIERS	35
V. LISTE DES COMMUNIQUEES DE PRESSE PUBLIES SUR LA PERIODE [2017 ; 2020]	35

ABRÉVIATIONS ET DÉFINITIONS

AMMC	Autorité Marocaine du Marché des Capitaux
BFCM	Banque Fédérative Du Crédit Mutuel
BVC	Bourse des Valeurs de Casablanca
BOA	Bank Of Africa
CDC	Commonwealth Development Corporation
CIMR	Caisse Interprofessionnelle Marocaine de Retraite
K	Millier
M	Million
MAD	Dirham Marocain
MAMDA	Mutuelle Agricole Marocaine d'Assurances
MCMA	Mutuelle Centrale Marocaine d'Assurances
Md	Milliard
Nb	Nombre
ND	Non disponible
Pb	Point de base
SFCM	Société Financière Crédit du Maghreb

AVERTISSEMENT

Le visa de l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC) n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des informations présentées. Il a été attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

L'attention des investisseurs potentiels est attirée sur le fait qu'un investissement en instruments financiers comporte des risques.

L'AMMC ne se prononce pas sur l'opportunité de l'opération proposée ni sur la qualité de la situation de l'émetteur. Le visa de l'AMMC ne constitue pas une garantie contre les risques associés à l'émetteur ou aux titres proposés dans le cadre de l'opération objet du présent prospectus.

Ainsi, l'investisseur doit s'assurer, préalablement à la souscription, de sa bonne compréhension de la nature et des caractéristiques des titres offerts, ainsi que de la maîtrise de son exposition aux risques inhérents auxdits titres.

A cette fin, l'investisseur est appelé à :

- Attentivement prendre connaissance de l'ensemble des documents et informations qui lui sont remis, et notamment celles figurant à la section "Facteurs de Risques" ci-après ;
- Consulter, en cas de besoin, tout professionnel compétent en matière d'investissement dans les instruments financiers.

Le présent prospectus ne s'adresse pas aux personnes dont les lois du lieu de résidence n'autorisent pas la participation à l'opération proposée.

Les personnes en la possession desquelles ledit prospectus viendrait à se trouver, sont invitées à s'informer et à respecter la réglementation dont ils dépendent en matière de participation à ce type d'opération.

Chaque établissement collecteur d'ordres ne proposera les instruments financiers objet du prospectus précité qu'en conformité avec les lois et règlements en vigueur dans tout pays où il fera une telle offre.

Ni l'AMMC ni l'émetteur (Bank Of Africa) ni l'organisme conseil (BMCE Capital Conseil) n'encourent de responsabilité du fait du non-respect de ces lois ou règlements par un ou des collecteurs d'ordres.

PARTIE I : ATTESTATIONS ET COORDONNEES

I. Le Président du Conseil d'Administration de BANK OF AFRICA

1. Identité

Dénomination ou raison sociale :	BANK OF AFRICA
Représentant légal :	Othman BENJELLOUN
Fonction :	Président Directeur Général
Adresse :	140 avenue Hassan II
Téléphone :	05 22 49 80 05
Télécopie :	05 22 22 01 23
E-mail :	nechcherki@bmcebank.co.ma

Objet : Prospectus relatif à l'augmentation de capital par conversion optionnelle de dividendes au titre de l'exercice 2019 de Bank Of Africa

Le Président du conseil d'administration atteste que les données du présent prospectus dont il assume la responsabilité, sont conformes à la réalité.

Ces données comprennent toutes les informations nécessaires aux investisseurs potentiels pour fonder leurs jugements sur le patrimoine, l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives de Bank Of Africa ainsi que les droits attachés aux titres proposés.

Par ailleurs, il atteste que le document précité a été réexaminé et que l'ensemble des informations qu'il contient demeurent valides et ne comportent pas d'omissions de nature à en altérer la portée.

Othman BENJELLOUN
Président Directeur Général

II. Les Commissaires aux Comptes

1. Identité des commissaires aux comptes

Dénomination ou raison sociale :	KPMG
Représentant légal	Fouad Lahgazi
Signataire	Fouad Lahgazi
Fonction :	Directeur Associé
Adresse :	11 avenue Bir Kacem - Souissi -10 000 Rabat
Téléphone :	05 37 63 37 02
Télécopie :	05 37 63 37 11
E-mail :	flahgazi@kpmg.com
Date du premier exercice soumis au contrôle	2014
Date de renouvellement du mandat	AGO appelée à statuer sur l'exercice 2019
Date d'expiration du mandat	AGO appelée à statuer sur l'exercice 2022
Dénomination ou raison sociale :	ERNST & YOUNG
Représentant légal	Abdeslam Berrada Allam
Signataire	Abdeslam Berrada Allam
Fonction :	Associé
Adresse :	37, Bd Abdellatif Ben Kaddour - 20 050 Casablanca
Téléphone :	05 22 95 79 00
Télécopie :	05 22 39 02 26
E-mail :	abdeslam.berrada@ma.ey.com
Date du premier exercice soumis au contrôle	2017
Date d'expiration du mandat	AGO appelée à statuer sur l'exercice 2019

Dénomination ou raison sociale :	Fidaroc Grant Thornton
Représentant légal	Faical Mekouar
Signataire	Faical Mekouar
Fonction :	Associé
Adresse :	47, rue Allal Ben Abdallah- 20 000 Casablanca
Téléphone :	05 22 54 48 00
Télécopie :	05 22 54 23 21
E-mail :	faical.mekouar@ma.gt.com
Date du premier exercice soumis au contrôle	2008
Date du début de dernier mandat	AGO appelée à statuer sur l'exercice 2019
Date d'expiration du mandat	AGO appelée à statuer sur l'exercice 2022

Il est à noter que Fidaroc Grant Thornton occupaient la fonction de commissaires aux comptes de Bank Of Africa sur la période [2008-2016] et a été mandaté pour un nouveau mandat de 3 ans, lors de l'assemblée générale statuant sur l'exercice 2019 pour la période [2020 ; 2022].

2. Attestation des commissaires aux comptes

Objet : Prospectus relatif à l'augmentation de capital par conversion optionnelle de dividendes au titre de l'exercice 2019 de Bank Of Africa

Attestation de concordance des commissaires aux comptes relative aux états de synthèse sociaux et consolidés en norme IFRS de BANK OF AFRICA pour les exercices clos au 31 décembre 2017, 2018 et 2019

Nous avons procédé à la vérification des informations comptables et financières contenues dans le présent prospectus en effectuant les diligences nécessaires et compte tenu des dispositions légales et réglementaires en vigueur. Nos diligences ont consisté à nous assurer de la concordance desdites informations avec :

- Les états de synthèse annuels sociaux tels qu'audités par les soins des co-commissaires aux comptes KPMG et Ernst & Young au titre des exercices clos au 31/12/17, au 31/12/18 et au 31/12/19 ;
- Les états de synthèse annuels consolidés en normes IFRS tels qu'audités par les soins des co-commissaires aux comptes KPMG et Ernst & Young au titre des exercices clos au 31/12/17, au 31/12/18 et au 31/12/19 ;

Sur la base des diligences ci-dessus, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la concordance des informations comptables et financières fournies dans le présent prospectus, avec les états de synthèse précités.

KPMG
Fouad Lahgazi

Fidaroc Grant Thornton
Faical Mekouar

III. L'Organisme Conseil

1. Identité du conseiller financier

Dénomination ou raison sociale :	BMCE Capital Conseil
Représentant légal :	Mehdi Jalil DRAFATE
Fonction :	Président du directoire
Adresse :	63, Boulevard Moulay Youssef - 20000 Casablanca
Téléphone :	05 22 42 91 00
Télécopie :	05 22 43 00 21
E-mail :	mj.drafate@bmcek.co.ma

2. Attestation

Objet : Prospectus relatif à l'augmentation de capital par conversion optionnelle de dividendes au titre de l'exercice 2019 de Bank Of Africa

Le présent prospectus a été préparé par nos soins et sous notre responsabilité.

Nous attestons avoir effectué les diligences nécessaires pour nous assurer de la sincérité des informations qu'il contient et leur pertinence au regard de l'opération proposée.

Ces diligences ont notamment concerné l'analyse de l'environnement économique et financier de BANK OF AFRICA à travers :

- Les requêtes d'informations et d'éléments de compréhension auprès de la Direction Générale de BANK OF AFRICA ;
- L'analyse des comptes sociaux (2017-2019) et consolidé en normes IFRS (2017-2019), les rapports de gestion 2017, 2018 et 2019 ainsi que la lecture des procès-verbaux des organes d'administration et des assemblées d'actionnaires de BANK OF AFRICA tenues en 2017, 2018, 2019 et l'exercice en cours jusqu'à la date du visa du présent prospectus ;
- L'analyse des rapports des Commissaires aux Comptes sur les comptes sociaux et consolidés relatifs aux exercices clos au 31/12/2017, 2018, 2019 ;
- L'analyse des comptes sociaux et consolidés en normes IFRS arrêtés au 31 mars 2019 et 31 mars 2020 ;
- Les éléments ayant permis d'apprécier le prix d'émission.
- Les rapports spéciaux des Commissaires aux Comptes relatifs aux conventions réglementées des exercices 2017, 2018 et 2019 ;
- Les rapports et statistiques du GPBM ;
- Les principales caractéristiques du métier des établissements bancaires.

A notre connaissance, le prospectus contient toutes les informations nécessaires aux investisseurs potentiels pour fonder leur jugement sur le patrimoine, l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives de l'émetteur ainsi que sur les droits rattachés aux titres proposés, il ne comporte d'omissions de nature à en altérer la portée.

BMCE Capital Conseil est une filiale à 100% du groupe BANK OF AFRICA. Nous attestons avoir mis en œuvre toutes les mesures nécessaires pour garantir l'objectivité de notre analyse et la qualité de la mission pour laquelle nous avons été mandatés.

BMCE Capital Conseil

Mehdi Jalil DRAFATE

Président du Directoire

IV. Le Conseil Juridique

1. Identité du conseiller juridique

Dénomination ou raison sociale :	Naciri & Associés Allen & Overy
Représentant légal :	Yassir Ghorbal
Fonction :	Avocat au Barreau de Casablanca - Associé
Adresse :	Anfaplace, Centre d'Affaires, Immeuble A, Boulevard de la Corniche Casablanca 20180, Casablanca
Adresse électronique :	yassir.ghorbal@allenoverly.com
Téléphone :	05 20 47 80 00
Télécopie :	05 20 47 81 00

2. Attestation

Objet : Prospectus relatif à l'augmentation de capital par conversion optionnelle de dividendes au titre de l'exercice 2019 de Bank Of Africa

L'opération, objet du présent prospectus, est conforme aux dispositions statutaires de Bank Of Africa et à la législation marocaine.

Naciri & Associés Allen & Overy

Yassir Ghorbal

Avocat au Barreau de Casablanca

Associé

V. Le Responsable de l'Information et de la Communication Financière

Pour toute information et communication financière, prière de contacter :

Nom et prénom	Brahim BENJELLOUN TOUIMI
Fonction :	Administrateur Directeur Général Exécutif Groupe
Adresse :	140 avenue Hassan II
Adresse électronique :	bbenjelloun@bmcebank.co.ma
Téléphone :	05 22 49 80 11 / 12
Télécopie :	05 22 26 49 65

VI. Agences de notation

Agence	MOODY'S INVESTORS SERVICE
Adresse :	Kanika Business Centre, 319, 28th October Avenue, PO Box 53205
Adresse électronique :	olivier.panis@moodys.com
Téléphone :	0097142 37 95 33
Télécopie :	-

Agence	FITCH RATINGS LIMITED
Adresse :	30 North Colonnade
Adresse électronique :	janine.dow@fitchratings.com
Téléphone :	+44 (0) 203 530 1464
Télécopie :	+44 (0) 203 530 2538

Agence	VIGEO EIRIS
Adresse :	Technopark - Route de Nouacer, Office 601 - Casablanca - Morocco
Adresse électronique :	khadija.hammouda@vigeo-eiris.com
Téléphone :	+212 5 22 87 14 77
Télécopie :	+212 5 22 87 47 27

PARTIE II : PRESENTATION DE L'OPERATION

I. Structure de l'offre

Dans l'hypothèse où l'ensemble des actionnaires actuels de Bank Of Africa exercerait l'option de conversion intégrale des dividendes ordinaires au titre de l'exercice 2019, auxquels ils ont droit en actions de la Société, telle que cette opération a été autorisée par l'assemblée générale mixte tenue le 23 juin 2020 en sa forme extraordinaire et dont les caractéristiques et modalités opérationnelles ont été fixés par le conseil d'administration du 28 juillet 2020, le montant global maximal à l'augmentation du capital social, objet du présent prospectus, s'établirait à 999 102 229 MAD (hors retenues légales¹).

L'augmentation du capital social, objet du présent prospectus, sera réalisée par l'émission d'un nombre maximal de 7 292 717 actions nouvelles à un prix d'émission de 137,0 MAD, soit une valeur nominale de 10 MAD/action et une prime d'émission de 127,0 MAD/action.

Il demeure expressément entendu que le montant de cette augmentation de capital par conversion de dividendes pourra être compris entre 0 MAD et 999 102 229 MAD (hors retenues légales²) en fonction des actions à émettre au titre de la présente opération.

La souscription des actionnaires donnera lieu dès lors, à une augmentation du capital social d'un montant maximum de 72 927 170 MAD à titre de nominal et d'une prime d'émission d'un montant maximum de 926 175 059 soit, un total de 999 102 229 MAD.

Montant maximum (en MAD)	
Nombre d'actions (fin décembre 2019)	199 820 460
Dividende/Action	5,0 MAD/Action
Distribution de dividendes bruts	999 102 300 MAD
Montant maximum	72 927 170 MAD (nominal) et 926 175 059 MAD (prime d'émission)

II. Instruments financiers offerts

1. Caractéristiques des titres à émettre

Caractéristiques	
Nature des titres à émettre	Actions Bank Of Africa, toutes de même catégorie.
Forme juridique	Au porteur, entièrement dématérialisées par inscription en compte chez les intermédiaires financiers habilités et admises aux opérations de Maroclear.
Montant maximum	999 102 229 MAD (dont 72 927 170 MAD de nominal et 926 175 059 MAD de prime d'émission).
Nombre maximum d'actions à émettre	7 292 717 actions nouvelles.
Prix d'émission	137 MAD par action.
Valeur nominale unitaire	10 MAD par action.
Prime d'émission unitaire	127 MAD par action.
Libération des actions à émettre	Les actions à émettre seront entièrement libérées et libres de tout engagement.
Date de jouissance des titres	1 ^{er} janvier 2020 ³ .

¹ Déduction faite le cas échéant de tout impôt ou de retenue à la source en application des dispositions en vigueur par le code général des impôts ou des conventions fiscales de non double imposition conclues par le Maroc.

² Déduction faite le cas échéant de tout impôt ou de retenue à la source en application des dispositions en vigueur par le code général des impôts ou des conventions fiscales de non double imposition conclues par le Maroc.

³ Il est à noter que cette date correspond au droit aux dividendes relatifs à l'exercice 2020 distribuable en 2021.

Augmentation de capital par conversion optionnelle de dividendes au titre de l'exercice 2019

Période de souscription de l'augmentation de capital au titre de l'exercice de l'option de conversion optionnelle totale ou partielle du dividende 2019 en actions	Du 13 août au 15 septembre 2020 inclus.
Négociabilité des actions	Les actions à émettre seront librement négociables à la Bourse de Casablanca.
Date de cotation des actions nouvelles	30 septembre 2020.
Mode de libération des titres	Conversion totale ou partielle de dividendes de l'exercice 2019 en actions.
Cotation des nouvelles actions	Les actions à émettre au titre de la présente augmentation du capital social seront admises en 1ère ligne avec les anciennes actions cotées à la Bourse de Casablanca.
Code ISIN	MA0000012437.
Droits attachés aux actions à émettre	Toutes les actions bénéficient des mêmes droits relatifs à la répartition du boni de liquidation. Les nouvelles actions à émettre auront droit au bénéfice de l'exercice 2020. Chaque action donne droit à un droit de vote lors de la tenue des assemblées. Il n'existe pas d'actions à droit de vote double.

■ Cotation en Bourse

Date de cotation prévue	30 septembre 2020
Libellé	BANK OF AFRICA
Ticker	BOA
Compartiment	Principal A
Secteur d'activité	Banques
Cycle de négociation	Continu
Nombre total d'actions à émettre	7 292 717
Ligne de cotation	1 ^{ère} ligne
Etablissement chargé de l'enregistrement de l'opération	BMCE Capital Bourse

■ Éléments d'appréciation du prix de l'offre

1. Valorisation des titres offerts

La période d'observation du cours de Bank Of Africa s'étale du 22 juillet 2017 au 22 juillet 2020 :

A. Méthode des cours de clôture pondérés par les volumes

a. Rappel de la méthodologie

La méthode du cours de clôture pondéré par les volumes est une approche intrinsèque qui consiste à retenir comme valeur des fonds propres la capitalisation boursière moyenne de la société pondérée par les volumes échangés sur le marché sur une période significative déterminée.

L'évaluation par la méthode du cours de clôture pondéré par les volumes est l'une des méthodes les plus utilisées pour la détermination du prix de souscription dans le cadre d'une augmentation de capital d'une entreprise cotée à la Bourse de Casablanca.

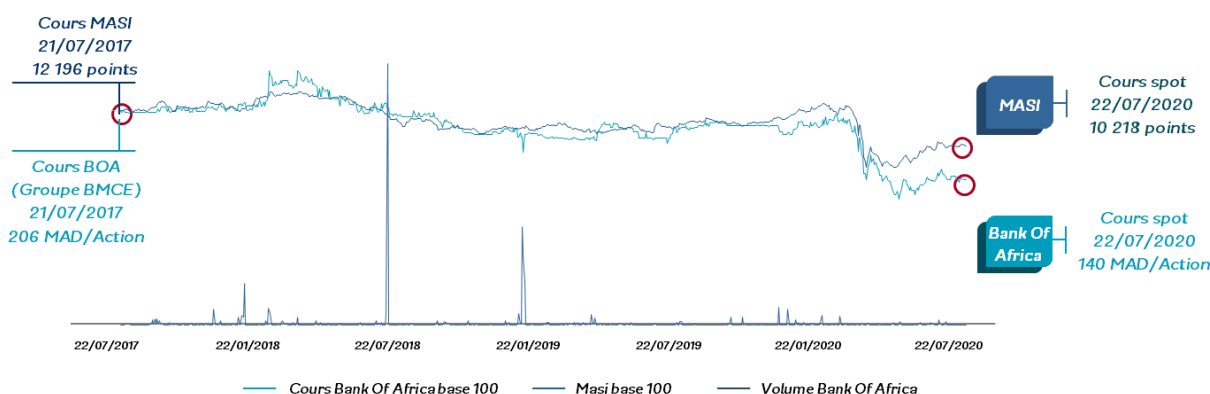
Le calcul du cours de clôture pondéré de l'action Bank Of Africa a été arrêté au 22 juillet 2020.

Augmentation de capital par conversion optionnelle de dividendes au titre de l'exercice 2019

b. Analyse du cours boursier de Bank Of Africa

➤ Période d'observation tri-annuelle :

L'évolution du cours du titre Bank Of Africa, depuis le 22 juillet 2017, est illustrée par le graphique suivant :



Depuis le 22 juillet 2017, le cours de bourse a connu une sous-performance de - 32,0% sur la période étudiée (3ans).

Le tableau suivant décline les principaux indicateurs de valorisation du titre Bank Of Africa dans la période:

Cours spot au 22 juillet 2020 (MAD/Action)	140,0
Nombre d'actions au 22 juillet 2020	199 820 460
Capitalisation boursière au 22 juillet 2020 (MAD)	27 974 864 400
Plus bas cours- 28/04/2020 (MAD/Action)	121,6
Plus haut cours- 08/03/2018 (MAD/Action)	244,9
Volume de transactions – Marché Central en MAD (3ans)	5 224 377 248,5 ⁴

Source : Bourse de Casablanca

Période d'observation annuelle :

	2017	2018	2019	2020 ⁵
Cours plus haut (MAD)	225,0	244,9	196,0	202,0
Cours plus bas (MAD)	197,0	166,5	175,0	121,6
Nombre de titres traités	8 966 978	15 765 375	4 748 490	2.593.839
Volumes (MAD)	1 864 467 023	3 158 596 352	882 495 452	410.906.494
Nombre d'actions de BOA	179 463 390	179 463 390	199 820 460	199 820 460

Source : BMCE Capital Conseil sur la base des données de la Bourse de Casablanca

Période d'observation semestrielle :

	S1 2019	S2 2019	S1 2020
Cours plus haut (MAD)	195,0	196,0	202,0
Cours plus bas (MAD)	177,0	175,0	121,6
Nombre de titres traités	2 345 333	2 403 157	2.498.679
Volumes (MAD)	425 945 475	456 549 978	397.476.697
Nombre d'actions de BOA	179 463 390	199 820 460	199 820 460

Source : BMCE Capital Conseil sur la base des données de la Bourse de Casablanca

⁴ La période observée s'étale du 24 juillet 2017 au 22 juillet 2020

⁵ Arrêté au 22 juillet 2020

Augmentation de capital par conversion optionnelle de dividendes au titre de l'exercice 2019

Période d'observation trimestrielle :

	T1 2019	T2 2019	T3 2019	T4 2019	T1 2020	T2 2020
Cours plus haut (MAD)	185,0	195,0	195,0	196,0	202,0	150,0
Cours plus bas (MAD)	177,9	177,0	175,0	183,0	140,1	121,6
Nombre de titres traités	1 701 158	644 175	828 218	1574 939	1 143 251	1 355 428
Volumes (MAD)	305 614 019	120 331 456	157 876 470	298 673 507	212 350 806	185 125 891
Nombre d'actions de BOA	179 463 390	179 463 390	189 096 905	199 820 460	199 820 460	199 820 460

Source : BMCE Capital Conseil sur la base des données de la Bourse de Casablanca

Période d'observation mensuelle :

	Janv-20	Fév-20	Mars-20	Avril-20	Mai-20	Juin 2020
Cours plus haut (MAD)	200,0	202,0	192,0	150,0	140,0	150,0
Cours plus bas (MAD)	190,0	191,1	140,1	121,6	125,5	136,0
Nombre de titres traités	532 057	363 199	247 995	397 821	257 449	700 158
Volumes (MAD)	102 281 940	71 367 514	38 701 352	51 334 454	34 238 323	99 553 114
Nombre d'actions de BOA	199 820 460	199 820 460	199 820 460	199 820 460	199 820 460	199 820 460

Source : BMCE Capital Conseil sur la base des données de la Bourse de Casablanca

Performances boursières (à compter du 22 juillet 2017) :

A titre indicatif, le tableau suivant présente les performances financières du titre Bank Of Africa à compter du 22 juillet 2017 :

Période	Performances
1 mois	-6,7%
3 mois	12,0%
6 mois	-27,1%
1 an	-26,3%
3 ans	-32,0 %

Source : BMCE Capital Conseil sur la base des données de la Bourse de Casablanca

➤ **Transactions de blocs sur le titre BOA**

Le tableau suivant présente les volumes de transactions de blocs du titre Bank Of Africa sur les trois derniers exercices :

Date	Volumes
vendredi 23 décembre 2016	828 920 000
jeudi 29 décembre 2016	227 022 220
jeudi 16 mars 2017	245 102 528
vendredi 14 avril 2017	448 811 460
jeudi 29 juin 2017	187 706 244
lundi 20 novembre 2017	615 000 000
mardi 5 décembre 2017	6 226 617 520
jeudi 21 décembre 2017	209 375 228
jeudi 28 décembre 2017	249 214 480
vendredi 29 juin 2018	140 700 000
mercredi 11 juillet 2018	162 277 500
jeudi 10 janvier 2019	288 377 500
lundi 14 janvier 2019	201 664 875
vendredi 28 juin 2019	759 338 820
lundi 1 juillet 2019	256 083 600
mardi 2 juillet 2019	506 560 732
lundi 26 août 2019	60 315 890
vendredi 27 septembre 2019	105 885 888
vendredi 25 octobre 2019	19 190 000
mardi 17 décembre 2019	1 457 468 620
jeudi 19 décembre 2019	189 999 933
lundi 23 décembre 2019	570 000 000
mercredi 25 décembre 2019	351 833 724
vendredi 27 décembre 2019	199 725 445
jeudi 28 mai 2020	913 048 815
vendredi 29 mai 2020	1 694 698 851

Source : BMCE Capital sur la base des données de la Bourse de Casablanca

➤ **Suspension du titre sur les trois derniers exercices :**

L'instrument financier Bank Of Africa n'a connu aucune suspension sur les trois derniers exercices (jusqu'au 22 juillet 2020).

c. **Résultat de l'évaluation par la méthode du cours de clôture pondéré par les volumes au 22 juillet 2020 :**

Période	Plus haut (MAD/Action)	Plus bas (MAD/Action)	CMP (MAD/Action)	Valorisation (MAD) ⁶
3 mois (retenu)	150,0	121,6	137,04	27 383 395 838
6 mois	202,0	121,6	157,03	31 377 806 834
1 an	202,0	121,6	172,61	34 491 009 601

Source : BMCE Capital Conseil sur la base des données de la Bourse de Casablanca

⁶ Valorisation = CMP * Nb d'actions BOA

Augmentation de capital par conversion optionnelle de dividendes au titre de l'exercice 2019

Sur la base de l'analyse du cours de bourse de Bank Of Africa et compte tenu de la liquidité du titre, **le référentiel retenu pour la valorisation des fonds propres est le CMP 3 mois, soit 137,0 MAD/Action.**

Le conseil d'administration, ayant fixé le prix de l'augmentation de capital par conversion de dividendes a été tenu le mardi 28 juillet 2020.

A titre strictement indicatif, l'analyse, par rapport au CMP 6 mois, arrêté au 22 juillet 2020, établit une valorisation induite de 157,0 MAD/Action.

B. Méthode des comparables boursiers (Présentée à titre indicatif) :**a. Rappel de la méthodologie**

Cette méthode d'évaluation est fondée sur la base de la moyenne des multiples des sociétés cotées et est présentée uniquement à titre indicatif.

Elle consiste à appliquer aux agrégats financiers consolidés de Bank Of Africa les multiples de valorisation observés sur un échantillon de banques cotées dans la Bourse de Casablanca. L'échantillon établit comporte les banques les plus importantes de la place, à savoir Attijariwafabank et, Banque Centrale Populaire. En effet, compte tenu du positionnement de ces deux opérateurs nationaux sur le marché local et leur présence géographique panafricaine, il s'agit de deux comparables en termes de multiples d'évaluation.

b. Comparables boursiers

Les multiples de PB-2019 Part du groupe et de PER-2019 Part du groupe des deux comparables (AttijariwafaBank et BCP) sur la base des agrégats bilanciels à fin 2019 se présentent comme suit (sur la base d'une capitalisation au 22 juillet 2020).

➤ Multiples PB 2019 Part du groupe

	Cours de Clôture ⁷ (MAD)	Nombre de titres	Capitalisation (MMAD)	FP 2019 PDG (MMAD)	P/B 2019 Induit
AWB	355,0	209 859 679	74 500	47 628	1,56x
BCP	223,0	192 254 656	45 103	38 093	1,18x
Moyenne	-	-	-	-	1,37x

Source au 22/07/2020 : BMCE Capital Conseil sur la base des données de la Bourse de Casablanca

Sur la base d'un multiple de fonds propres moyen (P/B) de 1,37x, la valorisation de Bank Of Africa se présente comme suit :

Éléments de valorisation	
Fonds Propres PDG (2019) en MMAD	22 488
Multiple P/B retenu	1,37x
Valorisation induite (en MMAD)	30 901
Nombre d'actions	199 820 460
Valorisation induite par action (MAD/Action)	154,6

Source au 22/07/2020 : BMCE Capital Conseil sur la base des données de la Bourse de Casablanca

Sur la base de la méthode des comparables boursiers marocains, la valorisation de Bank Of Africa s'établit entre à **154,6 MAD/Action.**

⁷ Cours de clôture au 22/07/2020

Augmentation de capital par conversion optionnelle de dividendes au titre de l'exercice 2019

➤ **Multiples PER 2019 Part du groupe**

	Cours de Clôture ⁸ (MAD)	Nombre de titres	Capitalisation (MMAD)	RN 2019 PDG (MMAD)	PER 2019 induit
AWB	355,0	209 859 679	74 500	5 816	12,81x
BCP	223,0	192 254 656	45 103	2 999	15,04x
Moyenne	-	-	-	-	13,92x

Source au 22/07/2020 : BMCE Capital Conseil sur la base des données de la Bourse de Casablanca

Sur la base d'un multiple de fonds propres moyen (PER 2019) de 13,92x, la valorisation de Bank Of Africa se présente comme suit :

Éléments de valorisation	
Résultat Net PDG (2019) en MMAD	1 922
Multiple PER retenu	13,92x
Valorisation induite (en MMAD)	26 755
Nombre d'actions	199 820 460
Valorisation induite par action (MAD/Action)	133,9

Source au 22/07/2020 : BMCE Capital Conseil sur la base des données de la Bourse de Casablanca

Sur la base de la méthode des comparables boursiers marocains, la valorisation de Bank Of Africa s'établit entre à **133,9 MAD/Action**.

C. **Opérations ayant affecté l'évolution du capital de Bank Of Africa au cours l'année 2019 :**

Année	Capital initial (MAD)	Nature de l'opération	Nb d'actions créées	Nominal	Prix d'émission (MAD /Action)	Montant de l'opération (MAD)	Capital social en fin de période (MAD)
		Augmentation de capital en deux tranches :					
		Tranche 1 :					
Août 2019	1 794 633 900	conversion optionnelle de dividendes au titre de l'exercice 2018	9 633 515	96 335 150	180	1 734 032 700	1 890 969 050
		Tranche 2 :					
		Apports en numéraire					
Novembre 2019	1 890 969 050	Augmentation de capital réservée à CDC Group	10.723.555	107.235.550	180	1 930 239 900	1 998 204 600

Source : BMCE Capital Conseil sur la base des données de la Bourse de Casablanca

⁸ Cours de clôture au 22/07/2020

Augmentation de capital par conversion optionnelle de dividendes au titre de l'exercice 2019

D. Prix des titres offerts :a. Détermination du prix de souscription :

Le prix d'émission des actions à émettre au titre de l'augmentation du capital social, objet du présent prospectus, est de 137,0 MAD/Action. Ce prix d'émission a été arrêté par le Conseil d'Administration de Bank Of Africa en date du 28 juillet 2020.

Le tableau qui suit affiche une synthèse des différentes méthodes de valorisation, présentée à titre indicatif :

Éléments de valorisation	
Valorisation induite par action – (MAD/Action) (Méthode des cours de clôture pondérés par les volumes 3 mois)	137,0
Valorisation induite par action – (MAD/Action) (Méthode des multiples boursiers PB 2019)	154,6
Valorisation induite par action – (MAD/Action) (Méthode des multiples boursiers PER 2019)	133,9
Prix de souscription (MAD/Action)	137,0

Source au 22/07/2020 : BMCE Capital Conseil sur la base des données de la Bourse de Casablanca

b. Multiples induits

A la veille de l'opération, objet du projet prospectus, l'ensemble des actions de Bank Of Africa sont de même catégorie et donnent tout droit aux dividendes au titre de l'exercice 2019.

Sur la base d'un prix par action de 137,0 MAD, les capitaux propres de Bank Of Africa sont valorisés à 27 375 MMAD (sur la base d'un nombre d'actions existants à fin juin 2020 de 199 820 460 actions), soit les multiples induits part du groupe suivants :

	2019
Price Earning-P/E Part du groupe	14,25x
Price to Book – P/B Part du groupe	1,22x

Source au 22/07/2020 : BMCE Capital Conseil sur la base des données de la Bourse de Casablanca

c. Prix de souscription offert :

	En MAD/Action	Décote/Surcote	Prix de souscription
Cours moyen pondéré (3 mois)⁹	137,0	0%	137,0 MAD/Action
Cours moyen pondéré (6 mois)	157,0	- 26,0%	137,0 MAD/Action
Cours moyen pondéré (12 mois)	172,6	- 14,6%	137,0 MAD/Action

Source au 22/07/2020 : BMCE Capital Conseil sur la base des données de la Bourse de Casablanca

⁹ Date arrêté au 22 juillet 2020

2. Facteurs de risque liés aux instruments financiers offerts

A. Le risque de liquidité du titre :

Le souscripteur aux actions de Bank Of Africa peut être soumis à un risque de liquidité du titre sur le marché boursier. En effet, en fonction des conditions du marché et du prix de vente, la liquidité du titre peut se trouver momentanément affectée. Un actionnaire souhaitant ainsi vendre rapidement sa participation dans Bank Of Africa pourrait, dans certaines conditions, voir sa liquidité réduite.

Cependant, l'instrument financier Bank Of Africa est un des principaux instruments financiers de la bourse de Casablanca avec un certain dynamisme pour la liquidité du titre par rapport à l'ensemble des instruments financiers cotés à la Bourse de Casablanca.

Par ailleurs, le nombre de titres constituant le flottant à fin juin 2020 (33 208 189 actions soit 16,62% du capital social de Bank Of Africa) permet d'assurer une certaine liquidité du titre et de réduire ce risque financier.

B. Le risque de volatilité du titre :

L'action Bank Of Africa étant cotée à la Bourse de Casablanca, elle répond aux règles de l'offre et de la demande pour déterminer la valeur de cotation. Le cours des actions est en grande partie déterminé par les perspectives de profits futurs des sociétés cotées anticipées par les investisseurs. Ainsi, en fonction de l'appréciation du titre chez les investisseurs, celui-ci peut subir des fluctuations importantes en fonction de plusieurs paramètres (annonces, communiqué des résultats, perspectives, stratégie de développement, etc.). Ainsi, l'investisseur peut voir son titre se déprécier comme s'apprécier sur le marché boursier marocain.

C. Le risque de perte de valeur de l'investissement

L'investisseur – actionnaire dans le titre Bank Of Africa, comme tout actionnaire dans une société (cotée ou non cotée) encours un risque de perte d'une partie (voir de la totalité) de son investissement. Il s'agit d'un risque inhérent à sa situation d'actionnaire, si l'évolution du cours n'est pas favorable.

III. Cadre de l'opération

1. Cadre général de l'opération

Le conseil d'administration de Bank Of Africa, en date du 27 mars 2020 a proposé, en deuxième phase de l'exécution du plan de financement validé par le Conseil du 29 mars 2019, d'autoriser une augmentation du capital social d'un montant maximum, prime d'émission comprise, de 999 102 300 de dirhams ouverte à l'ensemble des actionnaires de la banque à libérer exclusivement par conversion optionnelle totale ou partielle de dividendes en actions.

Il est également proposé que seul le montant des dividendes, déduction faite, le cas échéant, de tout impôt ou de toute retenue à la source en application des dispositions en vigueur du code général des impôts ou des conventions fiscales de non-double imposition conclues par le Maroc, sera affecté au paiement des nouvelles actions qui seront souscrites par les personnes physiques ou morales.

Les actionnaires pourront souscrire à titre irréductible à cette augmentation de capital. Le montant de l'augmentation du capital social pourra être limité au montant des souscriptions effectives si les souscriptions n'ont pas absorbé la totalité du montant de l'augmentation du capital social.

Le conseil d'administration propose aux actionnaires de lui déléguer les pouvoirs les plus étendus en vue de réaliser notamment, les opérations suivantes :

- fixer les conditions et modalités définitives de réalisation de l'augmentation du capital social ainsi que ses caractéristiques notamment :
 - ✓ fixer l'enveloppe définitive de l'augmentation du capital social dans la limite du montant autorisé ;
 - ✓ décider l'augmentation du capital social et fixer le prix de souscription à ladite opération dans sa globalité (nominal et prime d'émission) ;
 - ✓ fixer les dates d'ouverture et de clôture de la période de souscription à l'augmentation du capital social ;
 - ✓ clôturer par anticipation la période de souscription dès lors que les souscriptions à titre irréductible auront été effectuées ;
 - ✓ limiter le montant de l'augmentation du capital social aux montant effectivement souscrits ;
 - ✓ constater les souscriptions et les libérations de l'augmentation du capital social ;
 - ✓ constater la réalisation définitive de l'augmentation du capital social ;
 - ✓ modifier corrélativement les statuts de la banque en vue d'y refléter le nouveau montant du capital social ;
 - ✓ effectuer l'ensemble des démarches nécessaires à la réalisation de l'augmentation du capital social ;
 - ✓ et, généralement prendre toutes mesures utiles et accomplir toutes formalités nécessaires à la réalisation définitive de l'augmentation du capital social.

L'assemblée générale mixte en sa forme extraordinaire, tenue le 23 juin 2020, après lecture du rapport du conseil d'administration a autorisé une augmentation du capital social, ouverte à l'ensemble des actionnaires de la Banque, d'un montant maximum global, prime d'émission comprise, de 999 102 300 MAD à libérer exclusivement par conversion optionnelle totale ou partielle de dividendes en actions.

L'assemblée générale a décidé que seul le montant des dividendes, déduction faite, le cas échéant, de tout impôt ou de toute retenue à la source en application des dispositions en vigueur du code général des impôts ou des conventions fiscales de non double imposition conclues par le Maroc, sera affecté au paiement des nouvelles actions qui seront souscrites par les personnes physiques ou morales.

Les actionnaires pourront souscrire à titre irréductible à l'augmentation du capital social.

L'assemblée générale extraordinaire décide que si les souscriptions n'ont pas absorbé la totalité du montant de l'augmentation du capital social, le montant de cette augmentation du capital social sera limité au montant des souscriptions effectives.

L'assemblée générale extraordinaire, tenue le 23 juin 2020, après lecture du rapport du conseil d'administration délègue les pouvoirs les plus étendus au conseil d'administration en vue de réaliser notamment, ce qui suit :

- fixer les conditions et modalités définitives de réalisation de l'augmentation du capital social ainsi que ses caractéristiques notamment :

Augmentation de capital par conversion optionnelle de dividendes au titre de l'exercice 2019

- ✓ fixer l'enveloppe définitive de l'augmentation du capital social dans la limite du montant autorisé ;
- ✓ décider l'augmentation du capital social et fixer le prix de souscription à ladite opération dans sa globalité (nominal et prime d'émission) ;
- ✓ fixer les dates d'ouverture et de clôture de la période de souscription à l'augmentation du capital social ;
- ✓ clôturer par anticipation la période de souscription dès lors que les souscriptions à titre irréductible auront été effectuées ;
- ✓ limiter le montant de l'augmentation du capital social aux montants effectivement souscrits ;
- ✓ constater les souscriptions et les libérations de l'augmentation du capital social ;
- ✓ constater la réalisation définitive de l'augmentation du capital social ;
- ✓ modifier corrélativement les statuts de la banque en vue d'y refléter le nouveau montant du capital social ;
- ✓ effectuer l'ensemble des démarches nécessaires à la réalisation de l'augmentation du capital social ;
- ✓ et, généralement prendre toutes mesures utiles et accomplir toutes formalités nécessaires à la réalisation définitive de l'augmentation du capital social.

En conséquence et faisant usage de la délégation de pouvoirs consentie au Conseil d'Administration par l'assemblée générale mixte en date du 23 juin 2020, dans sa forme extraordinaire, le Conseil d'Administration en date du 28 juillet 2020 :

- a décidé d'augmenter le capital social d'un montant de 999 102 229 dirhams, prime d'émission comprise, par émission de 7 292 717 actions à un prix de souscription par action de 137 dirhams, soit une prime d'émission de 127 dirhams par action, correspondant au cours moyen pondéré sur 3 mois précédant le 22 juillet 2020 (l'augmentation du capital social). Le montant de l'augmentation du capital social a été arrêté à 999 102 229 dirhams afin d'aboutir à un nombre entier d'actions à émettre.
- a fixé les caractéristiques définitives de l'augmentation du capital social, telles que mentionnées dans le présent prospectus.

2. Objectifs de l'opération

À travers cette opération, Bank Of Africa vise à atteindre les objectifs suivants :

- Permettre aux actionnaires historiques de consolider leur participation dans le capital de la société (s'ils le souhaitent) ;
- Financer le plan stratégique de développement sur la période 2019-2021 tout en accompagnant la stratégie de croissance du Groupe au Maroc et à l'International.
- Favoriser le renforcement des fonds propres de la Banque pour s'aligner aux exigences en matière de réglementation bancaire et financière ;
- Financer les opérations courantes relatives à l'exercice de l'activité de Bank Of Africa.

Il est à noter que le plan de financement du plan stratégique de Bank Of Africa considère une injection de capitaux Tier 1 de 6,5 Milliards de MAD sur la période 2019-21, principalement à travers ce qui suit :

Opérations réalisées au cours de l'année 2019 :

- ✓ Augmentation du capital social réalisée par :
 - conversion optionnelle des dividendes de l'exercice clos le 31 décembre 2018 d'un montant prime d'émission comprise de 734 958 180 dirhams ; et
 - par appel public à l'épargne pour un montant prime d'émission incluse de 999 074 520 dirhams ;
- ✓ La prise de participation de CDC Group *p/c*, qui se situe autour de 5% du capital social de Bank Of Africa, à hauteur d'un montant de 1 930 239 900 dirhams.

Opérations à venir à horizon 2020-21 (sous réserve de l'approbation des assemblées d'actionnaires et accomplissement des formalités requises)¹⁰ :**▪ Opérations à réaliser au cours de 2020**

✓ Augmentation de capital par conversion optionnelle des dividendes pour un montant de maximum de 999 102 229 de MAD en 2020, objet de ce présent prospectus.

▪ Opérations à réaliser au cours de 2021

✓ Injection, au besoin, d'une enveloppe globale additionnelle de 2 milliards de MAD :

- 1 milliard de MAD en émission de dettes subordonnées perpétuelles avec clause d'absorption de pertes/AT1 ;
- 1 milliard de MAD en augmentation de capital pouvant être réservée au personnel de la banque ;
- Lancement d'un organisme de placement collectif immobilier relatif à l'apport d'un portefeuille d'actifs immobiliers d'exploitation de Bank Of Africa¹¹.

Conformément à la circulaire 14/G/2013 de Bank Al-Maghrib relative au calcul des fonds propres réglementaires des établissements de crédit, les fonds collectés par le biais de la présente opération seront classés parmi les fonds propres de base.

3. Intentions de participation à l'opération

A la connaissance du management de Bank of Africa, les actionnaires FinanceCom, RMA et SFCM ont l'intention de participer intégralement à l'augmentation de capital social par conversion de dividendes au titre de l'exercice 2019.

4. Investisseurs visés par l'opération

L'augmentation du capital social, objet du présent prospectus, est réservée aux détenteurs d'actions Bank Of Africa à la veille du détachement du dividende (coupon 2019 attaché). La date de détachement des dividendes 2019 est prévue pour le 10 août 2020.

Les actionnaires souhaitant participer à la présente opération sont invités à remettre aux collecteurs d'ordres de souscription, du 13 août 2020 au 15 septembre 2020 inclus, un bulletin de souscription conforme au modèle mis à leur disposition et annexé au présent prospectus.

Les souscriptions peuvent être révoquées à tout moment jusqu'à la fin de la Période de souscription de l'augmentation de capital au titre de l'exercice de l'option de conversion optionnelle du dividende 2019:

¹⁰ Il est à noter que le plan de financement ainsi que le plan stratégique de Bank Of Africa ont été ajustés par rapport à celui présenté dans le dernier prospectus relatif à l'augmentation de capital réservée au nouvel actionnaire CDC, visé par l'AMMC en date du 11 Octobre 2019.

¹¹ Il est à noter que BMCE Capital Real Estate, filiale du pôle banque d'affaires de BMCE Capital, a obtenu, le 27 novembre 2019, l'agrément de l'Autorité marocaine du marché des capitaux (AMMC) en vue de l'exercice de l'activité de société de gestion des Organismes de placements collectifs immobiliers (OPCI).

Augmentation de capital par conversion optionnelle de dividendes au titre de l'exercice 2019

5. Impacts de l'opération

A. Impact de l'opération sur les fonds propres consolidés :

Dans l'hypothèse où la totalité du dividende distribué au titre de l'exercice 2019 est convertie en actions (hors retenues légales), l'impact sur les capitaux propres de Bank Of Africa serait comme suit :

	Situation avant l'opération au 30/06/2020	Impact de l'opération	Situation après l'opération
Nombre d'actions	199 820 460	7 292 717	207 113 171
Capital social en MAD	1 998 204 600	72 927 110	2 051 125 150
Fonds propres consolidés 2019 en KMAD¹²	27 796 103	999 102,3	28 795 205

Source: Bank Of Africa

B. Impact de l'opération sur les fonds propres sociaux :

	Situation avant l'opération	Impact de l'opération			Situation après l'opération ¹³
		Valeur Nominale	Prime d'émission	Montant Total	
Nombre d'actions	199 820 460	-	-	7 292 717	207 113 171
Capital social en MAD	1 998 204 600	72 927 110	-	72 927 110	2 071 131 710
Fonds propres sociaux 2019 en KMAD	19 844 993	72.927	926.175	999 102	20 844 095

Source: Bank Of Africa

¹² Fonds propres consolidés au 31/12/2019

¹³ Il est à noter que l'opération objet du présent prospectus, compte six rompus

Augmentation de capital par conversion optionnelle de dividendes au titre de l'exercice 2019

C. Impact de l'opération sur l'actionariat

Dans l'hypothèse où tous les actionnaires participent à l'opération à hauteur de leur participation actuelle, l'impact de l'augmentation du capital social sur la structure de l'actionariat de Bank Of Africa se présenterait comme suit :

Actionnaires	Pré Opération au 30/06/2020		Post Opération ¹⁴	
	Nb d'action ¹⁵	% du capital et de droit de vote	Nb d'action	% du capital et de droit de vote
Bloc de contrôle	70 412 697	35,24%	72 982 501	35,24%
<i>RMA</i>	55 974 419	28,01%	58 017 280	28,01%
<i>FinanceCom</i>	11 580 100	5,80%	12 002 731	5,80%
<i>SFCM</i>	1 746 960	0,87%	1 810 717	0,87%
<i>Holding Benjelloun Meziane</i>	1 111 218	0,56%	1 151 773	0,56%
Participations stables	83 230 694	41,65%	86 268 308	41,65%
<i>Banque Fédérative du Crédit Mutuel</i>	48 972 796	24,51%	50 760 124	24,51%
<i>Caisse de Dépôt et de Gestion</i>	16 506 383	8,26%	17 108 805	8,26%
<i>MAMDA</i>	41	0,00%	42	0,00%
<i>MCMA</i>	6 061 109	3,03 %	6 282 317	3,03%
<i>MAC</i>	3 886 369	1,94%	4.028.207	1,94%
<i>CIMR</i>	7.803.996	3,91%	8 088 813	3,91%
CDC Group plc	10.723.555	5,37%	11.114.925	5,37%
Autres	35.453.514	17,74%	36.747.437	17,74%
<i>Personnel Bank Of Africa</i>	2.245.325	1,12%	2.327.271	1,12%
<i>Flottant</i>	33.208.189	16,62%	34.420.166	16,62%
Total	199.820.460	100,00%	207.113.171	100,00%

Source : Bank Of Africa

Bank Of Africa ne détient ni directement ni indirectement aucunes actions auto détenues.

L'impact de l'augmentation du capital social sur un actionnaire minoritaire détenant 1% du capital et ne participant pas à l'Opération est repris dans le tableau suivant :

Actionnaires	Nb d'actions actuelles pré opération	% actuel	Nb d'action post opération	% post opération	Dilution en pbs
Actionnaire Minoritaire	1.998.205	1,00%	1 998 205	0,96%	0,02 pbs

Source : Bank Of Africa

D. Impact de l'opération sur la gouvernance

L'opération d'augmentation de capital n'aura aucun impact sur la gouvernance de Bank Of Africa.

E. Impact sur les orientations stratégiques de Bank Of Africa et ses perspectives

Dans la mesure où l'opération, objet du présent prospectus, est destinée aux actionnaires actuels de Bank Of Africa, celle-ci n'a d'impact ni sur la stratégie ni sur les perspectives portés par les actionnaires de référence.

¹⁴ Cet actionariat reste hors retenues légales

¹⁵ Il est à noter que les actions sont toutes de même catégorie et donnent tous droits aux dividendes au titre de l'exercice 2019.

F. Impact de l'opération sur l'endettement

Dans la mesure où l'opération, objet du présent prospectus, est une augmentation de capital, elle n'a aucun impact sur l'endettement de Bank Of Africa.

6. Charges liées à l'opération

Les frais de l'opération sont estimés à environ 0,5% hors taxes du montant de l'opération. Ces charges¹⁶ comprennent notamment les commissions/honoraires :

- Les frais légaux de l'augmentation du capital social ;
- Le conseil financier de la banque ;
- Le conseil juridique de la banque ;
- Les frais de courtage ;
- Commissions de règlement livraison coté émetteur et souscripteur ;
- La communication ;
- La commission relative à l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux ;
- Le Dépositaire Central, Maroclear ;
- La Bourse de Casablanca ;
- Etc.

¹⁶ Aucune charge ne sera facturée aux souscripteurs au titre de la présente opération, à l'exception des commissions convenues préalablement avec leur teneur de comptes.

IV. Déroutement de l'opération

1. Calendrier de l'opération

Le calendrier de l'augmentation du capital social par conversion de dividendes au titre de l'exercice 2019 de Bank Of Africa, se présente ainsi :

Étapes	Date
Réception par la Bourse de Casablanca du dossier complet de l'opération	23 juillet 2020
Emission par la Bourse de Casablanca de l'avis d'approbation	29 juillet 2020
Visa du prospectus relatif à l'opération par l'AMMC	29 juillet 2020
Réception par la Bourse de Casablanca du dit prospectus	
Publication de l'extrait du prospectus sur le site internet de Bank Of Africa à la date du visa	29 juillet 2020
Publication des avis relatifs à l'augmentation de capital et détachement du dividende au bulletin de la cote	03 août 2020
Publication d'un communiqué de presse par Bank Of Africa relatif au visa du prospectus dans un journal d'annonces légales	03 août 2020
Détachement du dividende : Ajustement du cours de l'action et purge du carnet d'ordres	10 août 2020
Ouverture de la période de souscription de l'augmentation de capital au titre de l'exercice de l'option de conversion optionnelle totale ou partielle du dividende 2019	13 août 2020
Clôture de la période de souscription de l'augmentation de capital au titre de l'exercice de l'option de conversion optionnelle totale ou partielle du dividende 2019	15 septembre 2020
Réception des bulletins de souscriptions par le centralisateur	18 septembre 2020
Centralisation définitive et allocation des souscriptions par le centralisateur	22 septembre 2020
Tenue du conseil d'administration devant ratifier l'augmentation du capital	25 septembre 2020
Réception par la Bourse de Casablanca avant 10H : (i) du procès-verbal du Conseil d'Administration ayant ratifié l'augmentation du capital et (ii) des résultats de l'augmentation du capital	28 septembre 2020
Paiement en espèce des dividendes	28 septembre 2020
Livraison des nouvelles actions aux teneurs de compte et paiement des soultes par Bank Of Africa	29 septembre 2020
Admission des nouvelles actions en 1ère ligne	
Enregistrement de l'augmentation du capital social en bourse	30 septembre 2020
Publication par la Bourse de Casablanca des résultats de l'opération au bulletin de la cote	
Publication des résultats de l'opération par Bank Of Africa dans un journal d'annonces légales	01 ^{er} octobre 2020

2. Syndicat de placement et intermédiaires financiers

Type d'intermédiaires financiers	Nom	Adresse
Conseiller financier et coordinateur global	BMCE Capital Conseil	63, Bd Moulay Youssef, Casablanca
Organisme Centralisateur de l'opération	Bank Of Africa	140, Avenue Hassan II, Casablanca
Société chargée de l'enregistrement de l'opération à la Bourse de Casablanca	BMCE Capital Bourse	63, Bd Moulay Youssef, Casablanca

BMCE Capital Conseil et BMCE Capital Bourse sont filiales directement ou indirectement à hauteur de 100% par Bank Of Africa.

3. Modalités de souscription

A. Période de souscription de l'augmentation de capital au titre de l'exercice de l'option de conversion optionnelle du dividende 2019 :

Les actionnaires souhaitant participer à la présente opération sont invités à remettre à leurs teneurs de comptes du 13 août au 15 septembre 2020 inclus, un bulletin de souscription conforme au modèle mis à leur disposition et annexé au présent prospectus.

La Période de souscription de l'augmentation de capital au titre de l'exercice de l'option de conversion optionnelle du dividende relatif à l'exercice 2019 en actions nouvelles de Bank Of Africa sera ouverte, auprès du collecteur d'ordre et des teneurs de comptes respectifs des souscripteurs, du 13 août au 15 septembre 2020 inclus avant 17h.

À l'expiration de ce délai et en l'absence d'exercice de l'option, le dividende ne pourra être payé qu'en espèce.

B. Identification des souscripteurs

Les collecteurs d'ordres de l'augmentation du capital social, objet du présent prospectus, doivent s'assurer préalablement à l'acceptation de la souscription, que le souscripteur a droit aux dividendes devant être distribués au titre de l'exercice 2019 et que le montant net du dividende auquel il a droit est suffisant pour lui permettre de souscrire à conversion totale ou partielle de son dividende en actions. A cet effet, un document d'identification relatif à la qualité des souscripteurs et à leur appartenance à l'une des catégories d'investisseurs décrites ci-après, sera joint aux bulletins de souscription.

Les catégories des souscripteurs se présentent comme suit :

Catégorie de souscripteur	Documents à joindre
Personnes physiques marocaines résidentes	Photocopie de la carte d'identité nationale
Personnes physiques marocaines résidentes à l'étranger	Photocopie de la carte d'identité nationale
Personnes physiques résidentes et non marocaines	Photocopie de la carte de résident
Personnes physiques non résidentes et non marocaines	Photocopie des pages de passeport contenant l'identité de la personne ainsi que les dates d'émission et d'échéance du document
Personnes morales de droit marocain (Hors OPCVM)	Photocopie du registre de commerce
Personnes morales de droit étranger	Tout document faisant foi dans le pays d'origine et attestant de l'appartenance à la catégorie ou tout autre moyen jugé acceptable par le collecteur d'ordre concerné
OPCVM de droit marocain	Photocopie de la décision d'agrément mentionnant l'objet qui fait apparaître l'appartenance à cette catégorie et en plus pour les FCP, le numéro du certificat de dépôt au greffe du tribunal, pour les SICAV, le numéro du registre du commerce et le numéro de certificat de dépôt au greffe.
Investisseurs qualifiés (Hors OPCVM)	Photocopie du registre de commerce comprenant l'objet social faisant ressortir leur appartenance à cette catégorie
OPCR	Photocopie de la décision d'agrément
Banques de droit marocain	Photocopie des statuts
Associations marocaines	Photocopie des statuts et du récépissé du dépôt de dossier d'admission
Enfant mineur	Photocopie de la page du livret de famille attestant de la date de naissance de l'enfant.

Toutes les souscriptions ne respectant pas les conditions d'identification susmentionnées seront frappées de nullité. Les ordres de souscription sont irrévocables après la clôture de la période de souscription de l'augmentation de capital au titre de l'exercice de l'option de conversion optionnelle totale ou partielle du dividende relatif à l'exercice 2019.

4. Souscription pour le compte de tiers

Les souscriptions pour tiers sont autorisées, mais dans les conditions suivantes :

- Les souscriptions pour le compte de tiers sont acceptées à condition que le souscripteur présente une procuration valide, dûment signée et légalisée par son mandant délimitant exactement le champ d'application de la procuration (procuration sur tous types de mouvements titres et espèces sur le compte, ou procuration spécifique à la souscription à l'opération d'augmentation de capital Bank Of Africa, objet du présent prospectus, Les collecteurs d'ordres de souscription sont tenus, au cas où ils ne disposeraient pas déjà de cette copie, d'en obtenir une et de la joindre à l'ordre de souscription ;
- Le mandataire doit préciser les références des comptes titres et espèces du mandant, dans lesquels seront inscrits respectivement les mouvements sur titres ou sur espèces liés aux actions Bank Of Africa objet de l'opération ;
- Les souscriptions pour le compte d'enfants mineurs dont l'âge est inférieur à 18 ans ou pour le compte d'incapables majeurs sont autorisées à condition d'être effectuées par le père, la mère, le tuteur ou le représentant légal de l'enfant mineur ou de l'incapable majeur. Les collecteurs d'ordres de souscription sont tenus, au cas où ils n'en disposeraient pas déjà, d'obtenir une copie de la page du livret de famille faisant ressortir la date de naissance de l'enfant mineur ou d'obtenir un justificatif pour l'incapable majeur, en ce cas, les mouvements sont portés soit sur un compte ouvert au nom de l'enfant mineur ou de l'incapable majeur, soit sur le compte titres ou espèces ouvert au nom du tuteur ou représentant légal à condition d'être effectuée par le père, la mère, le tuteur ou le représentant légal ;

Dans le cas d'un mandat de gestion de portefeuille, le gestionnaire ne peut souscrire pour le compte du client dont il gère le portefeuille qu'en présentant une procuration dûment signée et légalisée par son mandant ou le mandat de gestion valide au moment de la souscription si celui-ci prévoit une disposition expresse dans ce sens. Les sociétés de gestion sont dispensées de présenter ces justificatifs pour les OPCVM qu'elles gèrent.

5. Modalités de traitement des ordres

Les souscripteurs souhaitant participer ne pourront effectuer leur souscription qu'auprès de leurs teneurs de compte.

Les bulletins de souscription seront signés par le souscripteur ou son mandataire et horodatés par l'organisme collecteur des souscriptions.

Les teneurs de compte doivent s'assurer, préalablement à l'acceptation d'une ou des souscription(s), que le souscripteur a droit aux dividendes devant être distribués au titre de l'exercice 2019 et que le montant net du dividende auquel il a droit est suffisant pour lui permettre de souscrire à la conversion totale ou partielle de son dividende en actions.

Toutes les souscriptions ne respectant pas les conditions susmentionnées seront frappées de nullité. Les ordres de souscription sont irrévocables après la clôture de la période de souscription de l'augmentation de capital au titre de l'exercice de l'option de conversion optionnelle du dividende relatif à l'exercice 2019.

Les actionnaires souhaitant participer à l'augmentation du capital social sont invités à remettre à leur teneur de compte du 13 août au 15 septembre 2020 inclus avant 17h un bulletin de souscription conforme au modèle annexé au présent prospectus. Les bulletins de souscription peuvent être révoqués à tout moment jusqu'à la fin de la période de l'exercice de l'option de conversion optionnelle de dividende relatif à l'exercice 2019.

6. Traitement des rompus

Au cas où le montant des dividendes ne donne pas droit à un nombre entier d'actions, le souscripteur devra souscrire le nombre entier d'actions immédiatement inférieur.

L'actionnaire recevra le nombre d'actions immédiatement inférieur, le 29 septembre 2020, complété d'une soule en espèce reçu préalablement le 28 septembre 2020.

7. Modalités de centralisation, de couverture des souscriptions et d'enregistrement de l'opération

En tant qu'organisme centralisateur des ordres de souscriptions, Bank of Africa recueillera auprès des teneurs de comptes habilités, tous les bulletins de souscription renseignés et liés à l'opération d'augmentation de capital par conversion optionnelle des dividendes 2019.

Augmentation de capital par conversion optionnelle de dividendes au titre de l'exercice 2019

Les bulletins de souscription ainsi que la liste détaillée des souscripteurs et de leurs droits aux dividendes doivent être remis au centralisateur au plus tard le 18 septembre 2020 à 17h.

Par ailleurs, en l'absence d'option ou des droits de dividendes suffisants, et pour les actionnaires qui opteront pour un versement en numéraire, ou qui demandent la conversion partielle des dividendes, les sommes leur revenant, seront mises en paiement le 28 septembre 2020. Après consolidation des ordres de souscription des souscripteurs, le centralisateur s'engage à rejeter les souscriptions ne disposant pas des droits aux dividendes suffisants et/ou ne respectant pas les conditions susmentionnées.

Le lendemain de l'allocation des titres, le Centralisateur communiquera à (i) l'émetteur la liste des souscripteurs et des montants souscrits et (ii) à l'AMMC, (iii) la Bourse de Casablanca, (iv) à BMCE Capital Bourse et (v) aux teneurs de comptes les résultats globaux de l'opération.

▪ Versement des souscriptions

Aucune commission ne sera facturée aux souscripteurs au titre de la présente opération, à l'exception des commissions convenues préalablement avec leur teneur de comptes. La commission d'admission des titres coté acheteur et côté vendeur sera à la charge de l'émetteur.

▪ Société de bourse chargée de l'enregistrement de l'opération

L'organisme chargé de l'enregistrement de l'opération à la Bourse de Casablanca est BMCE Capital Bourse. L'enregistrement de l'opération en bourse s'opérera le 30 septembre 2020.

Le prix d'enregistrement correspond au prix de souscription tel que fixé dans le cadre de cette opération, soit 137 MAD par action.

▪ Modalités de publication des résultats de l'opération

La publication des résultats de l'opération sera opérée par la Bourse de Casablanca au niveau du bulletin de la cote le 30 septembre 2020. L'émetteur publiera également les résultats de l'opération dans un journal d'annonces légales le 1^{er} Octobre.

▪ Modalités de livraison des titres émis dans le cadre de l'opération envisagée

La livraison des nouveaux titres, objet de la présente opération sera opérée en date du 29 Septembre.

PARTIE III : ANNEXES

I. Bulletin de souscription

Bulletin de souscription à l'augmentation de capital

par conversion optionnelle de dividendes relatifs à l'exercice 2019 par Bank Of Africa

Montant global de l'opération : 999 102 229 MAD

(Période de souscription de l'augmentation de capital au titre de l'exercice de l'option de conversion optionnelle totale ou partielle du dividende 2019: Du 13 août au 15 septembre 2020 inclus)

Je / nous soussigné(s) :

Nom :

Dénomination ou Raison sociale :

Prénom :

Catégorie :

Date de naissance :

Siège social :

Nationalité :

Nationalité :

Numéro et nature pièce d'identité :

Numéro et nature du document exigé :

Adresse :

Adresse :

Téléphone :

Téléphone :

Fax :

Fax :

Signataire et fonction

Titulaire : du compte Titres numéro : du compte Espèces numéro :**Auprès de mon établissement teneur de compte suivant :**

Après avoir pris connaissance des conditions d'émission des actions nouvelles Bank Of Africa énoncées dans le Prospectus visé par l'AMMC sous la référence n° VI/EM/013/2020 en date du 29 juillet 2020.

Déclare / Déclarons :

- Reconnaître avoir été pleinement informé des conditions de règlement optionnel du dividende en numéraire ou en actions de la société ou les deux à la fois, décidé par l'Assemblée Générale Mixte du 23 juin 2020 en sa forme extraordinaire ;
- Reconnaître avoir pris connaissance du prospectus relatif à l'augmentation de capital par conversion optionnelle des dividendes au titre de l'exercice 2019 de Bank Of Africa telle que visé par l'AMMC ;
- Déclare par la présente opter pour la conversion de% au plus du produit de mon dividende (net des retenues légales) en actions et/ou recevoir% en espèces ;
- Être propriétaire de actions Bank Of Africa coupon 2019 attaché d'une valeur nominale de 10 Dhs chacune, intégralement libérés ;
- Reconnaître avoir pris connaissance que le prix d'émission des actions attribués en paiement du dividende est fixé à 137 MAD ;
- Autorise mon teneur de comptes à créditer mon compte espèce du produit de mon dividende optionnel et à le débiter du montant de la souscription (option conversion) ainsi que les frais et commissions y attachés.
- Si le nombre d'actions nouvelles auxquelles j'ai droit suite à la conversion de% de mon dividende net au titre de l'exercice 2019 ne correspond pas à un nombre entier, opte pour le nombre d'actions immédiatement inférieur complété d'une soulte en espèces.

A, le

Signature précédée des mentions « lu et approuvé »

Signature et Cachet du client

- **Bulletin de souscription à retourner à votre teneur de compte complet et signé au plus tard le 15 septembre 2020 à 17h (Seulement dans le cas où vous optez pour la conversion totale ou partielle du dividende en actions).**

Avertissement :

« L'attention du souscripteur est attirée sur le fait que tout investissement en instruments financiers comporte des risques et que la valeur de l'investissement est susceptible d'évoluer à la hausse comme à la baisse, sous l'influence des facteurs internes ou externes à l'émetteur. Un prospectus visé par l'AMMC est disponible, sans frais, au siège social de l'émetteur Bank Of Africa, auprès des teneurs de compte et à la Bourse de Casablanca.

Le souscripteur reconnaît avoir lu le prospectus relatif à l'opération visé par l'AMMC et déclare adhérer à l'ensemble des règles et conditions de l'offre qui y sont présentées ».

II. Rapport financier annuel relatif à l'exercice 2019

https://www.ir-bankofafrica.ma/sites/default/files/Articles_files_2020-06/BMCE_RFA_2019.pdf

III. Statuts

https://www.ir-bankofafrica.ma/sites/default/files/2020-07/STATUTS_-02062020115235.pdf

IV. Documents financiers

	2017	2018
➤ Rapports de gestion		
➤ Rapports généraux des Commissaires aux Comptes	https://www.ir-bankofafrica.ma/sites/default/files/Articles_files_2018-07/RAPPORT%20ANNUEL%20BD_2017.pdf	https://www.ir-bankofafrica.ma/sites/default/files/Articles_files_2019-10/RAPP%20ANNUEL%202018%20FR%20BD.pdf
➤ Rapports spéciaux des Commissaires aux Comptes		
➤ Rapports d'audit sur les Etats financiers Consolidés		

V. Liste des communiqués de presse publiés sur la période [2017 ; 2020]

2020 : https://www.ir-bankofafrica.ma/sites/default/files/Articles_files_2020-05/Communiqu%C3%A9%20T-31%20mars%202020.pdf

2019 : <https://www.ir-bankofafrica.ma/fr/communiqués-financiers-2019>

2018 : <https://www.ir-bankofafrica.ma/fr/communiqués-financiers-2018-0>

2017 : <https://www.ir-bankofafrica.ma/fr/communiqués-financiers-2017>